



Lire et Ecrire
Wallonie

Rapport d'activités

2010

Table des matières

1.	<i>Politique ou politiques d'alpha en Wallonie ?</i>	7
1.1	Vision croisée des organismes d'alpha et du pouvoir politique	7
1.2	Structure de financement équilibrant les apports des différents pouvoirs subsidiant pour développer une alphabétisation pour tous	8
1.3	Prise de décision centrale, locale ou territoriale	9
2.	<i>Présentation de LEEW</i>	11
3.	<i>Missions et mandats de LEEW</i>	13
3.1	Mission politique	13
3.2	Mission de services aux Régionales	14
3.3	Mission de coordination de projets communs	16
4.	<i>Actions au sein du réseau Lire et Écrire</i>	21
4.1	Au niveau communautaire	21
4.2	Au niveau wallon	21
5.	<i>L'offre de formation en alphabétisation des Régionales wallonnes en chiffres</i>	25
	Nombre de stagiaires et heures de formation	25
	Genre des stagiaires	25
	Scolarité des stagiaires	26
	Nombre d'heures de formation réalisées par convention	27
	Niveau de diplôme des stagiaires	28
	Statut socioprofessionnel	28
	Modules de formation	29
	Orientation des stagiaires	30
6.	<i>Perspectives 2011</i>	33
7.	<i>Annexes</i>	37
	Annexe 1 : Publications Lire et Écrire	37
	Annexe 2 : Bilan et comptes de résultats 2010	38
	Annexe 3 : Liste des membres du conseil d'administration au 31/12/2010	39
	Annexe 4 : Organisation de l'équipe	40
	Annexe 5 : Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2010	42

1. Politique ou politiques d'alpha en Wallonie ?

L'alphabétisation est au carrefour de toutes les sphères de la vie sociale, économique, culturelle et politique. Par conséquent, on ne s'étonnera pas que la politique d'alphabétisation résulte, dans les faits, d'un faisceau de politiques relevant de l'action sociale, de l'éducation permanente, de la formation professionnelle, de l'immigration... Politiques qu'il s'agit de conjuguer au mieux.

La mise au pluriel n'est pas ici une simple question grammaticale : le pluriel est signe de diversité, mais pas toujours de cohérence.

Ceci explique sans doute pourquoi ces dernières années ont été marquées par la recherche constante d'une coordination des politiques d'alphabétisation et ce, à différents niveaux :

- coordination entre la vision des organismes d'alpha et celle du pouvoir politique
- coordination entre les structures de financement des différents pouvoirs subsidiant (correspondant à différents publics)
- coordination entre la prise de décision « centrale », qu'il s'agisse de la Région wallonne et/ou de la fédération Wallonie Bruxelles, et la prise de décision locale ou territoriale.

bétisation et de prise en compte des personnes illettrées dans toutes les sphères de la vie publique. Il semble bien qu'on y arrive progressivement. En 2005, une instance est établie dans cette perspective : la conférence interministérielle pour l'alphabétisation des adultes, avec un organe qui opérationnalise ses décisions : le comité de pilotage qui établit un état des lieux de la demande et de l'offre de la formation et planche à l'heure actuelle sur une évaluation des politiques d'alphabétisation.

Cela dit, la vision du pouvoir politique et celle du secteur associatif vont-elles dans le même sens ?

Un document embrasse la question de l'illettrisme et de l'alphabétisation dans son ensemble pour la Wallonie : la Déclaration de politique régionale pour 2009-2014. Il faut peut-être noter que, reflet de la structure politique de notre pays, la DPR s'accompagne d'une DPC (déclaration de politique communautaire) et que la première ignore quelque peu les matières culturelles qui relèvent de la seconde. Qu'à cela ne tienne. Concentrons-nous sur la Wallonie.

La déclaration d'intention du gouvernement place la barre haut en annonçant un plan ambitieux pour l'alpha. Mais que signifie la DPR, en substance ?

Que le gouvernement veut poursuivre dans la logique de développer une politique coordonnée pour l'alphabétisation, basée sur un état des lieux régulier des besoins et qu'il va soutenir des actions visant la détection de l'illettrisme et l'émergence de la demande de formation.

Le gouvernement wallon veut renforcer l'offre d'alphabétisation notamment pour les personnes qui sont dans un processus d'insertion sociale, pour les travailleurs et les personnes qui sont dans des cellules de reconversion, notamment en développant des collaborations avec les fonds sectoriels, ainsi que pour les détenus.

Il veut renforcer la formation des formateurs et les efforts de mise en réseau, et enfin, développer un dispositif d'évaluation régulière des politiques d'alphabétisation.

Situation en 2010

Les orientations du gouvernement et celles de Lire et Écrire convergent quand il s'agit de développer un plan coordonné, de renforcer l'offre d'alpha pour tous les publics (faut-il rappeler qu'en 2010, la toute grosse majorité des financements restent accordés pour des actions d'alphabéta-

1.1 Vision croisée des organismes d'alpha et du pouvoir politique

Contexte

Aux débuts de l'alphabétisation, c'est principalement le secteur associatif qui investit le champ de la formation, dans une perspective de défense des droits fondamentaux et de lutte contre tous les mécanismes d'exclusion qui s'appuient sur la maîtrise / non maîtrise de la langue. Les opérateurs d'alpha se multiplient et Lire et Écrire est créée, non seulement pour développer l'offre de formation, mais aussi pour lutter pour le droit à l'alphabétisation et notamment pour faire reconnaître ce droit au niveau du pouvoir politique.

Depuis le début, Lire et Écrire plaide sans relâche pour le financement du secteur, mais aussi, depuis quelques années, pour la mise en place d'une véritable politique d'alpha-

tion menées auprès des demandeurs d'emploi), de développer la formation des formateurs et la mise en réseau. Elles divergent quand il s'agit de renforcer la détection de l'illettrisme.

Le gouvernement lie l'émergence de la demande à une opération de détection. Lire et Écrire lie l'émergence de la demande à une conjonction de différents facteurs : l'information, l'orientation, la motivation...

En 2010, un des rôles de la coordination wallonne a été de maintenir le point de vue de Lire et Écrire lors des négociations portant sur les moyens accordés à Lire et Écrire en Wallonie et aux huit Régionales et les objectifs des conventions. Ce fut le cas en particulier pour la convention cadre avec le Forem. La difficulté de la négociation s'est concrétisée notamment à travers la question de la détection des jeunes. De notre point de vue, il ne s'agissait pas pour le Forem d'adresser les jeunes de façon systématique à Lire et Écrire mais bien de construire avec le Forem et les jeunes une réelle démarche pour mobiliser ces derniers et les amener à venir, sur base d'une démarche volontaire, passer un test de positionnement qui les situe en matière de maîtrise des compétences de base. En fonction des résultats mais aussi du projet du jeune, celui-ci entraînait ou non en formation d'alphabétisation.

Perspectives

Il est plus que probable que l'hiatus entre les orientations de Lire et Écrire et celles du gouvernement perdure. Lire et Écrire a réaffirmé dans sa charte sa mission de lutte pour le droit à l'alphabétisation, avec une vision de transformation sociale pour plus d'égalité. Le développement de l'alpha est envisagé en tenant compte de la complexité de l'illettrisme, de ses causes et de ses conséquences. Il prend en compte l'ensemble des facteurs liés à l'émergence de la demande, en tablant sur l'engagement citoyen des formateurs, et en questionnant l'école et ses mécanismes de reproduction sociale.

Le gouvernement a une approche plus économique et plus utilitariste, et envisage davantage le développement de l'alpha de manière pragmatique « problème – solution », ou encore pour reprendre les propos récents du Ministre de la formation professionnelle « diagnostic – traitement ».

C'est cette différence fondamentale qui rend la négociation difficile lorsqu'on aborde des questions telles que la « détection de l'illettrisme » ou encore le « rééquilibrage de l'offre de formation sur le territoire ». La coordination wallonne devra maintenir la position de Lire et Écrire tout au long du processus de négociation.

1.2 Structure de financement équilibrant les apports des différents pouvoirs subsidiant pour développer une alphabétisation pour tous

Contexte

Ces dernières années, Lire et Écrire a été amenée à réaffirmer le droit à l'alphabétisation pour tous. Pour tous, c'est-à-dire pas seulement pour les personnes inscrites dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, mais aussi pour les travailleurs, les personnes au foyer, les pensionnés, les personnes handicapées, les demandeurs d'asile.... Or les financements de la Région wallonne, qui ont progressivement augmenté en faveur des personnes en insertion socioprofessionnelle, n'ont pas évolué d'un iota en ce qui concerne les autres publics. Ceci jusqu'en 2010.

Une pression constante a été opérée par Lire et Écrire en Wallonie auprès des pouvoirs subsidiant et des parlementaires pour mettre en évidence le déséquilibre entre les financements. Cette pression, au niveau des cabinets ministériels, a abouti à la mise en place en 2009 d'un groupe de travail intercabinet, rassemblant les cabinets de la formation professionnelle, des affaires sociales et de la culture.

Situation en 2010

La grande avancée de 2010, c'est la négociation d'une première étape de rééquilibrage des financements à destination des publics autres que les personnes en insertion socioprofessionnelle. Suite au travail de lobbying mené auprès de quelques parlementaires, ces derniers ont relayé la question et interpellé les ministres concernés. Et c'est bien grâce à la mise en place du groupe de travail intercabinet et à la possibilité d'établir une convention globale que des transferts de moyens vont pouvoir être réalisés depuis les enveloppes allouées à l'alphabétisation des personnes en demande d'emploi vers les enveloppes allouées à l'alphabétisation des autres publics.

Perspectives

Est-on au bout de nos peines à ce sujet ? Probablement pas. Les transferts correspondent à une petite portion des budgets de la formation professionnelle. L'opération est conjoncturelle, il faudra la rendre structurelle. Il reste que sur le plan symbolique, ce n'est pas rien de reconnaître la nécessité de développer des financements pour des personnes qui ne vont pas réintégrer le marché de l'emploi. Autre axe de réflexion pour lequel tant les pouvoirs publics que Lire et Écrire se trouvent au pied du mur : l'alphabétisation des travailleurs dans le cadre du travail. L'idée est d'aller chercher des financements du côté des fonds sectoriels. L'obstacle relève de la protection sociale des travailleurs : se révéler en situation d'illettrisme dans une entreprise reste très risqué. Si le tabou

lié à l'illettrisme se lève progressivement au niveau de la société dans son ensemble, l'idée d'une prise de risque accrue associée à l'illettrisme quand il s'agit de sécurité et respect des règles au travail est bien présente.

1.3 Prise de décision centrale, locale ou territoriale

Contexte

Entre le secteur associatif et les administrations de la Région wallonne / Communauté française, les points de vue sont distincts : difficile de faire coïncider une vision panoramique de l'ensemble de la RW et un zoom sur un quartier, un village, un centre urbain. On entend souvent dire qu'il faut « penser globalement et agir localement ». Certes, mais encore...

Depuis plusieurs années, l'idée d'investir un espace intermédiaire, territorial, fait son chemin. Plus au fait des réalités socio-économiques sous-régionales, plus proche des opérateurs que l'administration wallonne, et en même temps bénéficiant d'une certaine distance par rapport au travail de terrain, à ses contraintes et urgences, le niveau territorial apparaît comme un maillon intermédiaire nécessaire.

Au départ d'une expérience menée en Wallonie picarde par Lire et Écrire, des dispositifs territoriaux ont vu le jour dans plusieurs régions suivant un concept qui s'est construit progressivement et qui privilégiait les comités subrégionaux pour l'emploi et la formation (CSEF) comme instances territoriales, avec Lire et Écrire comme garant méthodologique. En 2005, cette expérience s'est étendue à l'ensemble des régions de la Wallonie avec l'appui des huit Régionales de Lire et Écrire qui ont alors coordonné ces dispositifs. En février 2008, la conférence interministérielle a acté l'intérêt de ces dispositifs et décidé dans la foulée de mettre en place des « plateformes territoriales » destinées à coordonner les politiques d'alphabétisation à partir d'un niveau territorial (arrondissement, province ou autre découpage territorial).

Situation en 2010

Les CSEF, qui étaient mandatés pour mettre en œuvre cette politique avec le soutien méthodologique de Lire et Écrire, n'ont pas reçu les financements ad hoc ni le mandat pour coordonner les plateformes territoriales. La conférence interministérielle depuis lors ne se réunit plus. En 2010, les plateformes territoriales sont au point mort. Les Régionales tentent de poursuivre des actions qui auraient pu relever de ces dispositifs : participation à des réunions de coordination de l'offre, rassemblement de partenaires au niveau régional pour poursuivre la réflexion sur la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme dans toutes les sphères de la vie, échanges de pratiques favorisant l'appui pédagogique et méthodologique par Lire et Écrire de divers opérateurs alpha.

Perspectives

Mais peut-être cette conception d'une politique territoriale pour l'alpha était-elle prématurée. Au moment d'écrire ces pages (juin 2011), la RW envisage de mettre en place des instances territoriales au niveau de bassins de vie (dont le découpage est toujours en débat), instances incluant un pôle enseignement, formation, emploi ... et un pôle alphabétisation. L'instauration d'une prise de décision territoriale est donc toujours d'actualité, même si sa réalisation prend des contours un peu différents de ceux projetés par la conférence interministérielle. Le rôle des pôles alphabétisation doit encore être défini, mais il semble évident qu'il s'agira au minima de suivre l'état des lieux de l'offre et la demande sur le territoire, de coordonner l'offre d'alpha, et d'initier des projets particuliers tenant compte des contextes sociaux, économiques et culturels spécifiques à chaque région. La participation de Lire et Écrire à cette instance est prévue dans la convention globale pour 2011. Il restera à en définir les modalités concrètes.

2. Présentation de LEEW

Lire et Écrire en Wallonie (LEEW) fait partie d'une structure plus large qui couvre tant la Wallonie que la Région de Bruxelles-Capitale. L'ensemble du mouvement Lire et Écrire comprend ainsi 8 Régionales wallonnes, 6 locales bruxelloises et 3 coordinations (communautaire, wallonne et bruxelloise).

Comme toute entité de Lire et Écrire, Lire et Écrire en Wallonie est issue des deux mouvements ouvriers, chrétien et socialiste. De façon générale, elle vise la promotion et la défense d'une politique d'alphabétisation en Wallonie ainsi que la coordination des huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans le cadre de quatre missions générales :

2.1 Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Région wallonne. Cette mission nous confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation. C'est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, LEEW porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des EFT/OISP et, avec quatre autres fédérations, promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons.

2.2 Mission de services aux Régionales

Les huit entités coordonnées par LEEW sont des asbl autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, LEEW développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d'un plan d'action, à l'élaboration d'outils et de procédures communes et coordonnées en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponses à des questions méthodologiques posées par les Régionales.

Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

2.3 Mission de contrôle

Le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie a doté la coordination wallonne d'une mission de contrôle afin d'assurer la validité des données, la conformité et le respect des règles et procédures appliquées par les Régionales.

2.4 Mission de coordination de projets

Cette mission a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'action commun au niveau wallon et ceux de chacune des Régionales. Cette coordination de projets consiste essentiellement en des actions de sensibilisation et de développement de partenariats.

3. Missions et mandats de LEEW

3.1 Mission politique

Interpellations des politiques wallons

En 2009, pour inscrire de manière durable l'alphabétisation dans les préoccupations wallonnes, Lire et Écrire en Wallonie avait proposé aux parlementaires wallons des quatre partis démocratiques d'organiser des groupes de travail ponctuels. Plusieurs séances de travail ont donc rassemblé en 2010 les parlementaires wallons et Lire et Écrire en Wallonie accompagnée de représentants de Lire et Écrire Hainaut occidental, Lire et Écrire Luxembourg et Lire et Écrire Namur. L'enjeu essentiel de ces rencontres était de reconnaître le droit à l'alphabétisation pour les personnes illettrées dont le projet de formation relève de l'insertion sociale et, donc, d'accroître les financements en faveur de ce public. Un autre objectif était aussi d'informer nos parlementaires wallons sur la réalité de l'alphabétisation en Wallonie.

Par ailleurs, dans l'objectif de mettre en place une politique coordonnée de l'alphabétisation et d'évaluer les besoins en Région wallonne, le gouvernement conjoint Communauté française-Région wallonne du 11 mars a décidé de la mise en place d'un groupe de travail intercabinet, composé de membres des cabinets de la culture (Communauté française), de la formation professionnelle et de l'action sociale (Région wallonne). Cet intercabinet s'est réuni à plusieurs reprises. Il a notamment décidé de créer un sous groupe de travail, composé de représentants de l'administration wallonne, de membres du comité de pilotage sur l'alphabétisation et de Lire et Écrire en Wallonie, dans le but d'élaborer un processus d'évaluation commun et transversal des dispositifs et des politiques d'alphabétisation. Quatre réunions de travail ont eu lieu en 2010 auxquelles Lire et Écrire a participé et apporté son expertise pour déterminer une méthodologie de travail, faciliter la compréhension des situations et questions en relation avec l'alphabétisation et réaliser une première analyse des politiques menées.

L'année 2010 fut aussi une année intense pour la renégociation de notre convention cadre annuelle avec le Forem. Celle-ci a été revue et rediscutée de manière assez fondamentale dans ses objectifs, activités et résultats attendus. Deux éléments à souligner plus spécifiquement : (1) la redéfinition du public cible de cette convention avec le souhait pour Lire et Écrire de maintenir comme éligible un public hors démarche d'insertion socioprofessionnelle ; (2) une nouvelle action a été identifiée comme enjeu pour cette convention : la détection des publics analphabètes

en vue d'une émergence de la demande. En 2010, à la demande du cabinet ministériel de la formation professionnelle, cette action devait cibler exclusivement un public jeune (moins de 25 ans). Notons que ces négociations ont tellement duré que la convention ne fut signée qu'au mois de novembre et, donc, son application concrète fut très limitée !

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie a été invitée par le Conseil wallon de l'Action sociale pour présenter ses missions et discuter plus particulièrement des actions d'alphabétisation mises en œuvre en faveur d'un public étranger ou d'origine étrangère.

Le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Tout au long de l'année 2010, Lire et Écrire en Wallonie a activement participé au comité de pilotage de la conférence interministérielle et aux différents groupes de travail mis en place pour traiter de problématiques particulières. A nouveau, ces lieux permettent à Lire et Écrire de promouvoir et de défendre le droit à l'alphabétisation pour tous et, plus particulièrement, d'éclairer et de relayer auprès des représentants politiques les réalités de terrain vécues par les organismes d'alphabétisation.

A l'initiative du comité de pilotage et de l'IWEPS, Lire et Écrire en Wallonie a participé à plusieurs réunions de travail en vue de mettre en place en Wallonie et à Bruxelles une enquête pour mieux connaître les besoins et les profils des apprenants. Il s'agissait d'adapter l'enquête française « Information et Vie quotidienne » (IVQ) aux spécificités wallonnes et bruxelloises, notamment culturelles. Pour rappel, cette enquête mesure et évalue les compétences des adultes. Selon le calendrier annoncé, l'enquête devrait démarrer fin 2011 et produire ses résultats en 2012-2013. Elle sera alors un outil essentiel qui nous permettra de disposer d'éléments de diagnostic et d'évaluation sur les besoins des publics en alphabétisation. Une telle enquête constituerait également un réel appui pour informer et sensibiliser l'opinion publique à la question de l'analphabétisme.

L'Interfédération et l'enjeu du décret EFT/OISP

Dans un autre domaine, Lire et Écrire en Wallonie occupe un mandat d'administrateur auprès de l'Interfédération

des entreprises de formation par le travail (EFT) et des organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP). L'année 2010 fut une année cruciale à deux titres. D'une part, un important travail de représentation et de lobby politique a été mené en vue de la reconduction des agréments des EFT/OISP pour la période 2011-2013. L'enjeu primordial était d'assurer les financements indispensables pour le renouvellement et la continuité des heures de formation réalisées en 2008-2010. D'autre part, 2010 fut l'année où le cabinet du Ministre Antoine commandita une évaluation du secteur auprès de la société Comase en vue de mieux comprendre l'offre de formation, la structuration des réseaux de partenaires et les trajectoires des stagiaires. Comase a remis son rapport final en décembre 2010 et ce dernier fera l'objet d'une analyse approfondie au sein du conseil d'administration de l'Interfédé afin d'alimenter les négociations avec le Ministre de la formation professionnelle et son administration sur les modifications à apporter au décret qui régit les EFT/OISP.

Au niveau de l'Interfédé, LEEW a également assuré la coordination du comité de rédaction de l'Essor.

Des chiffres et des lettres au service de l'action politique

Ces actions nombreuses et multiples au plan politique requièrent la maîtrise de toutes les informations quantitatives et qualitatives relatives à l'alphabétisation. Relevant de différents niveaux de pouvoir, ces données sont souvent spécifiques. Pour soutenir les enjeux et réalités du secteur de l'alphabétisation, un travail de compilation des données quantitatives a été réalisé, des argumentaires et notes de synthèse ont été rédigés et présentés à ces différentes occasions. L'objectif était de rendre compte des réalités de l'alphabétisation, de son histoire, des publics, des politiques publiques d'alphabétisation, de l'offre de formation, de l'évolution des financements et des priorités pour l'alpha en Wallonie. Pouvoir disposer ainsi d'un ensemble de documents à destination des interlocuteurs publics ou privés facilite, de plus, la préparation de ces réunions et clarifie les demandes de Lire et Écrire.

3.2 Mission de services aux Régionales

Pôle projets

Toutes les Régionales de Lire et Écrire bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement individualisé ou collectif, sur toutes les questions qui traversent leurs actions. Ainsi, les directions et les équipes qui le souhaitent bénéficient d'un espace d'échange et de travail avec la coordination wallonne.

En fonction des problématiques abordées, des réponses spécifiques et adaptées sont apportées aux Régionales. Ces réponses sont variées, nombreuses et relèvent de champs diversifiés. Conformément à ses missions, Lire et Écrire en Wallonie a développé des actions visant à soutenir les Ré-

gionales dans la réalisation de leurs actions : rapport d'activités unique synthétique et analytique, impulsion d'un travail mené par toutes les Régionales autour du dossier d'agrément OISP, présentation du test de positionnement au Forem, mise à jour et création de fiches projets. Outre le travail de soutien mené de manière collective, des collaborations spécifiques ont pu également être développées.

Appuis spécifiques aux Régionales

Voici de manière synthétique quelques exemples de collaborations particulières :

Lire et Écrire Brabant wallon

C'est avec la Régionale que nous avons préparé une séance de travail à destination de toute l'équipe sur les différentes actions de formation et de développement de partenariats menées par la Régionale et leur devenir le 19 mai. Par la suite, nous avons travaillé de manière rapprochée avec l'équipe de sensibilisation sur le plan d'action de la Régionale et les activités menées dans ce cadre (le 13 juillet et le 6 octobre). Par ailleurs, avec l'appui d'une partie de l'équipe, nous avons rédigé un article sur l'expérience que la Régionale a menée avec la cellule de reconversion collective, le 8 juillet. Un travail similaire a été organisé avec la Régionale de **Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut**.

Un nouveau directeur a été engagé à **Lire et Écrire Brabant wallon** en janvier 2010. Ce dernier a bénéficié d'un soutien régulier de la coordination wallonne pour assurer la maîtrise progressive des enjeux et projets portés par Lire et Écrire.

Lire et Écrire Centre Mons Borinage

L'équipe de sensibilisation ayant été étoffée, nous avons travaillé sur la maîtrise des enjeux et des objectifs des conventions avec les pouvoirs politiques, sur l'analyse des actions menées par la Régionale et leur bilan, le 9 juin. Un travail similaire a été organisé avec **Lire et Écrire Liège Huy Waremme** et **Lire et Écrire Luxembourg** (les 14 et 19 octobre).

La direction de Lire et Écrire en Wallonie a également poursuivi jusqu'en juillet 2010, son mandat de déléguée à la gestion journalière de la Régionale **Lire et Écrire Centre Mons Borinage** afin de soutenir l'association pour faire face aux divers problèmes qu'elle rencontre, de permettre la continuité de l'activité de l'asbl et de construire les bases et les conditions nécessaires à l'engagement d'une nouvelle direction. Cet engagement s'est concrétisé en août 2010. Le second semestre de l'année a donc été une période d'accompagnement de la nouvelle directrice dans la prise de ses fonctions de direction.

Lire et Écrire Namur

Nous avons été invités à participer à l'évaluation de la formation à destination des travailleurs mise en place dans le

cadre de l'Ale de Namur (le 23 juin). Nous avons également participé à la conférence de presse organisée par le CSEF de Namur en vue d'interpeller les représentants politiques quant à la mise en œuvre des plateformes territoriales, le 27 mai. Enfin en juin, nous avons été invités à l'exposition et aux événements artistiques des apprenants.

Nous avons également organisé pour la Régionale une séance de travail avec le représentant du Ministre de l'Enseignement en vue d'envisager, à titre expérimental, la possibilité d'initier au sein des formations d'alphabetisation réalisées par la Promotion sociale l'accompagnement psycho-social des apprenants. Ce projet concerne également la Régionale de **Lire et Écrire Liège Huy Waremme**.

Perspectives ciblées

Ces collaborations avec les Régionales sont essentielles car elles favorisent une prise de connaissance mutuelle des enjeux des actions, des besoins et projets des publics en difficultés de lecture et d'écriture. Compte tenu des contraintes et moyens dont dispose Lire et Écrire en Wallonie, il n'est malheureusement pas possible de les développer davantage alors qu'elles constituent un véritable enjeu pour les Régionales et la coordination wallonne. À terme, ces collaborations devraient s'inscrire sur des actions à analyser en profondeur et à envisager sur le long terme, notamment autour de la construction du rapport d'activités et de l'analyse des actions menées. Elles devraient mobiliser toutes les Régionales et la coordination wallonne.

Dossiers communs : renouvellement des agréments OISP

2010 est l'année de la demande de reconduction des agréments EFT/OISP pour la période 2011-2013. À cet effet, toutes les Régionales ont dû rentrer leur demande de renouvellement pour fin août. Afin de les appuyer dans cette démarche et d'assurer une cohérence sur l'ensemble des huit dossiers d'agrément, plusieurs réunions des directeurs wallons et groupes de travail ont été pilotés et coordonnés par LEEW. Ce travail conséquent a permis à chacune des Régionales de participer au repositionnement de Lire et Écrire sur son projet pédagogique avec le public en insertion socioprofessionnelle.

Pôle administratif et financier

Depuis quelques années, nous assistons à un développement important de cette mission de soutien à la gestion administrative et financière. Les pouvoirs subsidiant deviennent de plus en plus exigeants, les contraintes administratives de plus en plus nombreuses, les inspections de plus en plus pointues. La gestion administrative et financière nécessite une rigueur et un professionnalisme toujours plus grands.

L'objectif du pôle administratif et financier est de venir en soutien aux Régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures,

de mettre en place des outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace.

En 2010, les axes de travail suivants ont été poursuivis :

- la répartition des moyens coordonnés et communs entre les Régionales par la réalisation de l'outil « Moulinette » ;
- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire. C'est dans le cadre de cette mission pour compte de tous que s'inscrit le groupe de travail administratif & financier dont l'une des finalités est la mise en place d'outils de gestion communs permettant d'assurer la cohérence dans la justification des subventions (harmonisation des outils de justification, canevas coordonnés, harmonisation des clés de répartition, mise en place d'une pré justification ...). La coordination a également effectué la consolidation des comptes annuels (Bruxelles, Communauté française, Wallonie) ;
- la ligne de crédit coordonnée permet de rencontrer les besoins de trésorerie de chaque Régionale partenaire (Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire en Wallonie). Une gestion proactive des tirages et remboursements, conjuguée à des taux d'intérêts à court terme qui sont restés bas, a permis de réduire le montant des intérêts financiers de l'exercice ;
- le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie ;
- un appui à des réglementations diverses (marchés publics, législation sociale, une recherche et un apport documentaire) ;
- un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur ;
- de multiples interventions auprès du cabinet du Ministre Antoine et du service contentieux de la Région wallonne afin de débloquer des montants en attente de paiement ;
- un appui spécifique a été apporté aux Régionales du Centre Mons Borinage, du Brabant wallon et de Charleroi sud-Hainaut. Cet appui s'inscrit directement dans le cadre de la mission de soutien et de services de Lire et Écrire en Wallonie envers les Régionales et dans un plan d'accompagnement des responsables administratifs et financiers, avec suivi rapproché et évaluation en continu.

Notons enfin que les interventions spécifiques se font à géométrie variable en fonction de la demande, des difficultés rencontrées et des questions posées.

Perspectives ciblées

En 2011, le pôle administratif et financier va continuer son appui aux Régionales. Une attention particulière sera apportée à la problématique de l'harmonisation du plan comptable, du budget et du contrôle budgétaire.

L'objectif poursuivi est de continuer à améliorer la cohérence dans la gestion administrative et financière entre les entités de Lire et Écrire afin qu'à terme chaque Régionale soit en capacité d'avoir une vision claire et anticipée de la ventilation de ses dépenses par action.

Une attention particulière sera aussi réservée à la problématique des dépenses non éligibles et à la politique des fonds propres.

Un groupe de travail restreint sera mis en place pour travailler sur l'harmonisation du plan comptable et l'amélioration du canevas budget et contrôle budgétaire en l'automatisant au maximum afin de limiter les risques d'erreur et la surcharge de travail.

3.3 Mission de coordination de projets communs

Lire et Écrire en Wallonie est chargée d'assurer la coordination de projets et de mettre en place des groupes de travail et de concertation. L'objectif global est de veiller à la cohérence des actions menées et d'organiser l'échange des pratiques et des expériences.

Évaluation de la sensibilisation et du développement de partenariat

La sensibilisation fait partie des missions prioritaires de Lire et Écrire et est inscrite explicitement dans sa charte redéfinie en 2009, dans l'axe institutionnel comme suit « En outre, chacune (chaque Régionale) anime un réseau local de lutte contre l'analphabétisme : à ce titre, elle organise régulièrement diverses campagnes de sensibilisation et d'information sur l'analphabétisme, anime un réseau de bénévoles ou d'associations volontaires sensibles au problème ».

Fin 2009, les instances de Lire et Écrire ont souhaité mettre en place un processus d'auto-évaluation des actions menées au sein du Mouvement. C'est donc en 2010 que ce processus a été impulsé par la constitution d'un comité d'accompagnement, l'élaboration de la méthodologie, la récolte de données au sein des Régionales, leur analyse et mutualisation. Un questionnaire a été construit à destination des partenaires grâce à l'appui de Lire et Écrire Hainaut occidental. Une première note de synthèse a été ensuite rédigée pour être présentée aux équipes et directions en

septembre. Il est à noter qu'un processus d'évaluation de l'offre de formation pour en mesurer les impacts a été réalisé également. Il a été piloté par Lire et Écrire Hainaut occidental, LEEW faisant partie du comité d'accompagnement de cette étude.

Ce travail d'évaluation et d'analyse de nos pratiques répond aux objectifs et plans d'action présents dans les conventions de la Région wallonne et des projets déposés auprès du Fonds social européen.

Concrètement, en matière de sensibilisation, le cadre et les objectifs de l'évaluation ont été déterminés de la manière suivante :

- permettre au mouvement Lire et Écrire (Coordinations, Régionales, Locales) de porter un regard analytique sur les actions menées ;
- susciter l'émergence de propositions (pistes d'action) et de perspectives ;
- être mobilisateur ;
- visibiliser et valoriser le travail réalisé ;
- soutenir le développement d'une culture de l'évaluation au sein de Lire et Écrire afin qu'elle s'inscrive durablement dans les pratiques. Il s'agit de construire un cadre d'évaluation qui puisse être utilisé par la suite.

Pour ce faire, il a été nécessaire :

- de mettre en place au sein de chaque Coordination et de chaque Régionale un travail d'auto-évaluation collectif en mobilisant les équipes et en consacrant le temps nécessaire pour travailler en profondeur ;
- de prendre en compte autant que possible la mémoire collective et l'histoire de la sensibilisation au sein des différentes structures de Lire et Écrire ;
- de couvrir tous les champs d'action et les enjeux rencontrés par la sensibilisation au sein de Lire et Écrire ;
- de procéder à un inventaire des actions menées et à une analyse de celles-ci au sein de chaque Régionale en associant les personnes ressources nécessaires ;
- de consolider les analyses et inventaires pour produire des constats et pistes d'action. À cet effet, un travail en binôme (par deux Régionales) a été réalisé dans l'objectif de compléter et d'apporter un regard extérieur sur les travaux menés. Une mutualisation des actions et une première note de synthèse a été rédigée par Lire et Écrire en Wallonie ;
- de développer un processus d'évaluation à destination des partenaires. Un questionnaire a été

construit collectivement avec l'appui de Lire et Écrire Hainaut occidental et de Lire et Écrire en Wallonie.

Un groupe de travail restreint a été mis en place pour accompagner et soutenir la réflexion. Ce dernier s'est réuni à quatre reprises sur l'année.

Des séances de travail élargies à l'ensemble des responsables de projets et coordinateurs se sont déroulées les :

- 27 janvier - présentation du processus d'auto-évaluation
- 1er avril - mise en place du processus d'auto-évaluation
- 25 mai - travail en binôme en vue d'analyses mutuelles
- 1^{er} juillet - démarche d'évaluation à destination des partenaires, conception du questionnaire
- le 5 octobre - présentation de la note et finalisation du questionnaire partenaires.

Perspectives ciblées

Tout comme l'évaluation des actions de formation à destination des travailleurs, l'auto-évaluation de la sensibilisation est un vaste chantier dans lequel la coordination wallonne a investi un temps important en vue de la coordination du processus.

Aujourd'hui, l'évolution des pratiques, leur nombre, leur diversité et richesse doivent être salués. À terme, en fonction des réalités sous-régionales et des besoins rencontrés, il deviendra nécessaire de décider de priorités mais également d'un mode de fonctionnement et d'organisation qui permette aux Régionales d'avancer à leur rythme tout en prenant en compte l'état d'avancement des travaux dans d'autres sous-régions. En interne, il faudra également se questionner sur la manière d'orchestrer et de répartir les actions au niveau wallon. Une attention doit être également portée à la formation continuée des responsables de projets et coordinateurs en charge de la mission de sensibilisation.

Enfin, ces éléments devront être croisés avec les cahiers de charge et plans d'action qui nous seront demandés par les pouvoirs publics. Ces travaux ont démontré par ailleurs combien l'action de sensibilisation est indissociable de l'action de formation et combien il est important qu'elle soit soutenue par les pouvoirs publics.

Alphabétisation des travailleurs

Deux moments importants ont ponctué l'année 2010 en matière d'alpha travailleurs :

- la clôture du processus d'évaluation et la réalisation d'un vade-mecum

- le bilan de l'action pilote MR-MRS (Maisons de repos – Maison de repos et de soins) et la présentation au fonds sectoriel.

En 2008, une évaluation des entrées en formation des travailleurs a été demandée à Lire et Écrire en Wallonie afin de récolter un maximum d'informations relatives aux travailleurs quant aux caractéristiques des apprenants mais également en termes de descriptions des dispositifs de formation. Il s'agissait également de positionner un cadre clair pour les actions afin d'asseoir la réflexion, d'objectiver des pratiques et de créer un effet mobilisateur. Une évaluation quantitative a été faite sur base d'un échantillon de 935 entrées en formation de travailleurs au sein de Lire et Écrire depuis 2002. Une évaluation qualitative des dispositifs de formation en entreprise a été réalisée à partir des expériences menées dans les différents secteurs. De cette évaluation, une note reprenant des recommandations à l'attention du CA de LEEW a été présentée au conseil au mois de février.

Les actions d'alphabétisation des travailleurs sont mises en œuvre depuis plusieurs années au sein de Lire et Écrire. Pour compléter la démarche d'évaluation, un vade-mecum a été réalisé. Il rencontre l'objectif de rassembler les expériences, analyses qui ont fait avancer la réflexion et les questionnements. En effet, pour organiser un bilan en interne des actions d'alphabétisation et se positionner, il est utile de prendre connaissance du cheminement poursuivi en s'appuyant sur un descriptif de ce qui s'est construit. Ce document doit permettre aux Régionales de développer un cadre d'action cohérent et aux instances de Lire et Écrire de prendre des décisions en connaissance de cause.

Enfin, l'action MR-MRS a fait l'objet d'une présentation d'un bilan auprès du fonds sectoriel. Une synthèse des actions menées, des acquis et difficultés a ainsi été rédigée et défendue oralement le 17 mai. Pour illustrer l'action menée, Lire et Écrire Hainaut occidental était invité au comité d'accompagnement final de la convention. Sur base du travail réalisé, le Fonds a souhaité continuer à octroyer des moyens destinés à la formation des travailleurs.

À la demande de Lire et Écrire Namur, nous avons rencontré les permanents du secteur du nettoyage et des titres services le 23 février pour voir dans quelles perspectives développer des actions de formation.

Enfin, à l'occasion du colloque du 6 septembre organisé par le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes, nous avons animé un atelier consacré à l'alphabétisation des travailleurs. De cette animation, diverses propositions et recommandations ont été formulées à l'attention des représentants politiques.

À la demande de l'Acfi, fédération d'EFT et d'OISP, nous avons participé, en collaboration avec Lire et Écrire Hainaut occidental, à un colloque sur cette thématique organisé par le département du Nord Pas de Calais, le 22 juin. Ce dernier visait à mobiliser les associations locales à investir la question de l'alphabétisation des travailleurs.

Perspectives ciblées

Les formations à destination des travailleurs illettrés dans un dispositif classique de formation à Lire et Écrire ne requièrent pas des contacts rapprochés avec les acteurs de la concertation sociale. Notons par ailleurs que bon nombre de secteurs ont été approchés par Lire et Écrire en Wallonie sans qu'une offre de formation en entreprise puisse toutefois se construire. Ceci démontre bien qu'il n'est pas facile de mobiliser le monde de l'entreprise sur cette problématique de l'illettrisme et que les travailleurs en difficultés de lecture et d'écriture ne sont pas facilement mobilisables pour une formation dans le cadre du travail. La promotion de la formation en dehors du temps de travail reste cependant problématique dans la mesure où nous nous positionnons en faveur de la formation durant le temps de travail par le biais du congé éducation payé (CEP). Enfin, quelle est la place des actions de sensibilisation dans le cadre de l'alphabétisation des travailleurs au sein du plan d'action des Régionales compte tenu des nombreux axes à traiter et de la spécificité de cette action ? Qui doit porter ce projet au sein de la Régionale ? Une expertise particulière n'est-elle pas nécessaire ? Pour les Régionales, il semble plus pertinent de poursuivre et d'intensifier prioritairement un travail partenarial avec les partenaires syndicaux CSC et FGTB. La mise en œuvre d'actions concrètes, comme dans le secteur du nettoyage et des titres services, doit aussi rester une priorité. Malgré les difficultés rencontrées, soulignons que des résultats sont engrangés de manière spécifique. À terme, l'alphabétisation des travailleurs devrait continuer à être portée par toutes les Régionales.

Coordination des subventions via un rapport d'activités qualitatif et quantitatif

Tout comme le pôle administratif et financier, le pôle projets consolide au plan qualitatif et quantitatif un ensemble de données à destination des pouvoirs publics ou privés (le Fonds social européen, la Région wallonne, le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes, l'Interfédération). Il est entre autres chargé de la rédaction des rapports d'activités et de leur présentation auprès de l'Administration, du cabinet du Ministre de la formation et de l'emploi, du cabinet de l'action sociale et du Forem et ce, au niveau de la Région wallonne. À la demande de ces instances, un travail important a été mené au niveau des rapports d'activités. En effet, pour mieux cerner les actions réalisées par les Régionales, cibler les publics concernés, circonscrire les champs d'action investis et adopter un point de vue analytique et critique, les travaux suivants ont eu lieu :

- un canevas qualitatif commun a été rédigé de manière à ce que toutes les Régionales puissent y intégrer l'ensemble des actions réalisées et ainsi ne plus être dans une vision cloisonnée des activités. Ce canevas a été construit en collaboration avec les Régionales ;
- un canevas quantitatif commun a également été conçu collectivement de façon à disposer de

données permanentes sur l'ensemble des publics concernés par l'action d'alphabétisation des Régionales wallonnes. Par ailleurs, fin janvier 2010, en collaboration avec toutes les Régionales, un inventaire des publics en formation dans toutes les Régionales a été réalisé en vue de pouvoir établir une projection et se positionner par rapport au public en processus de (ré) affiliation sociale.

Dans un souci de décroisement des pôles d'activités, une journée de travail a été consacrée le 17 mars à la présentation et à l'analyse des canevas tant qualitatifs, quantitatifs que financiers avec les équipes des Régionales. Par la suite, des rencontres bilatérales ont eu lieu pour affiner et poursuivre le travail initié. Le 10 mai, nous avons travaillé avec toutes les Régionales sur la thématique des filières et passerelles et l'accessibilité des seuils d'entrée en formation.

Relevons également, la continuité du Comité d'accompagnement relatif au portefeuille de projets « Égalité des Chances » du Fonds social européen. Ce dernier a permis notamment de soutenir et renforcer la collaboration étroite qui existe avec l'Agence Fonds social européen mais également de lever un certain nombre de problèmes administratifs. C'est ainsi qu'en 2010, avec l'appui de l'Agence, nous avons fusionné les différents dossiers introduits par souci de cohérence. Le portefeuille de projets initialement composé du CGE a été ouvert, à la demande des instances politiques, à Lire et Écrire Hainaut occidental qui a également un projet FSE alpha numérique. Par ailleurs, un second comité d'accompagnement, coordonné par le Service culture de la Communauté française, doit être mis en place. Il rassemblera les opérateurs concernés par l'alphabétisation et le Français Langue Étrangère.

Enfin, en collaboration avec la Funoc, partenaire de la convention cadre Forem, nous avons également rencontré plusieurs fois le Forem central pour définir le nouveau canevas du rapport d'activités qualitatif et quantitatif, présenter les résultats des actions menées, organiser à la demande du Cabinet une séance de travail autour du test de positionnement et du référentiel de compétences à destination des agents du service des relations partenariales du Forem central le 7 mai. Ces séances de travail ont également contribué à soutenir le partenariat qui nous lie au Forem.

Réflexion sur la création d'une base de données commune aux Régionales

En 2010, une réflexion a été menée avec les directeurs des Régionales wallonnes sur la collecte des données quantitatives en ce qui concerne essentiellement les stagiaires. Cette réflexion a conduit à penser un outil commun à toutes les Régionales afin de tendre vers une plus grande harmonisation et cohérence dans la collecte des données stagiaires. Plusieurs Régionales étaient aussi fortement demandeuses d'un outil beaucoup plus performant pour gérer leurs données. Cet outil commun doit servir tant à répondre aux impératifs de la gestion des stagiaires au sein de la Régionale qu'à alimenter une vision anticipative et

prospective des actions de formation ; il se veut aussi être un outil statistique qui simplifiera la collecte et la consolidation des données relatives aux stagiaires au niveau de la coordination wallonne. Suite à l'accord du conseil d'administration, un groupe de travail a été mis sur pied afin de cerner les questions, conditions, contraintes, signaux d'alerte auxquels être attentifs pour mettre en place une base de données commune ; de définir les balises auxquelles être attentifs ; de déterminer un planning des travaux. Cette réflexion a été menée d'octobre à décembre 2010 dans la perspective de développer cette base de données dans le courant de l'année 2011.

Perspectives ciblées

Le travail amorcé en 2010 doit se poursuivre en 2011 par l'évaluation et l'ajustement des canevas qualitatifs et quantitatifs. Par ailleurs, pour rendre plus efficace et simplifier la collecte des données quantitatives, les Régionales et LEEW ont proposé de créer une base de données commune, ce qui facilitera le travail d'encodage mais également la lecture et l'analyse des chiffres. Un partenariat avec l'Institut Wallon d'Études et de Prospectives devrait contribuer à la réalisation d'une « photo » socio-économique propre à chaque Régionale selon une trame commune. Il s'agit, en effet, de mettre en lien l'action menée par la Régionale et les contextes sous-régionaux. Enfin, un groupe de travail sur la collecte des données a été initié au sein du comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes dans le but également de simplifier et structurer les récoltes de données demandées dans ce cadre. De manière globale, un rapport qualitatif unique reprenant toutes les actions devrait être transmis au Cabinet en ce qui concerne les huit Régionales pour l'année 2010. Le rapport d'activités de Lire et Écrire en Wallonie devrait quant à lui pouvoir être valorisé.

4. Actions au sein du réseau Lire et Écrire

4.1 Au niveau communautaire

La coordination wallonne participe aux diverses instances de Lire et Écrire Communauté française.

Conseil d'administration et assemblée générale

Au cours de l'année 2010, il y a eu huit conseils d'administration et une assemblée générale. Les principaux thèmes abordés lors de ces réunions ont été :

- l'évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation et de sensibilisation de Lire et Écrire
- le décret alpha
- la préparation de la journée internationale de l'alphabétisation
- le cahier de revendications des élections fédérales
- le cadre de référence de Lire et Écrire (missions et organisation)
- l'engagement d'une nouvelle direction
- le suivi de l'analyse organisationnelle
- ...

Notons que la composition du conseil d'administration de Lire et Écrire Communauté française a été modifiée suite à l'assemblée générale de juin. Dorénavant, ce sont les bureaux de LEEW et Lire et Écrire Bruxelles qui sont membres du CA. Les directions des trois coordinations y sont invitées.

Groupe des directions interrégional

Lors de l'année 2010, il y a eu cinq réunions du groupe réunissant les directions issues des Lire et Écrire Régions wallonne et bruxelloise et de la Communauté française. Plusieurs sujets y ont été abordés tels que :

- le réseau d'apprenants

- les descriptifs de fonction
- le cahier des charges éducation permanente
- l'évaluation de l'impact des actions de formation
- ...

Par ailleurs, la direction de Lire et Écrire en Wallonie siège au conseil d'entreprise de l'unité technique d'exploitation et en assure la vice-présidence. Celui-ci s'est réuni à dix reprises sur l'année. Deux conseils d'entreprise extraordinaires ont eu lieu et concernaient respectivement la Régionale du Luxembourg et de Verviers.

Journal de l'alpha

Lire et Écrire en Wallonie a participé au comité de rédaction du Journal de l'Alpha, périodique bimestriel à destination du secteur de l'alphabétisation, auquel les Régionales de Lire et Écrire contribuent largement par la rédaction d'articles. Cette participation au comité de rédaction permet à Lire et Écrire en Wallonie de relayer les enjeux du secteur de l'alphabétisation au niveau wallon.

Plus particulièrement, Lire et Écrire en Wallonie a publié un article dans le Journal de l'Alpha n° 174 de juin 2010 sur la thématique « Travailler en alpha ». En outre, l'article « Un métier nouveau qui répond aux exigences du monde politique » a été traité par Annick Boucquey, responsable de projets à Lire et Écrire en Wallonie.

4.2 Au niveau wallon

Conseil d'administration et assemblée générale

Le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie se compose d'administrateurs représentant à la fois chacune des Régionales de Lire et Écrire et les mouvements ouvriers fondateurs. En novembre 2010, un changement est survenu dans cette composition. D'une part, chacun des mouvements ouvriers est représenté dorénavant par deux administrateurs au lieu de un précédemment. D'autre part, les deux représentants des Régionales sont issus chacun des deux mouvements ouvriers. Dès lors, les directions des régionales qui ne sont plus représentantes de leur Régio-

nale, sont invitées à participer au conseil d'administration afin d'assurer le lien entre l'activité de leur Régionale et celle de LEEW.

En 2010, il y a eu dix conseils d'administration. Les principaux thèmes abordés lors de ces réunions ont été :

- le financement 2011 des organismes d'insertion socioprofessionnelle
- les missions des trois coordinations Lire et Écrire
- les rencontres intercabinet pour le développement d'une politique d'alphabétisation en Région wallonne
- la convention cadre Forem
- la note politique sur l'alphabétisation en Région wallonne
- l'alphabétisation des travailleurs
- l'organisation de l'équipe de la coordination wallonne
- le plan d'action 2010 de Lire et Écrire en Wallonie et sa structure de financement
- le soutien spécifique à la Régionale de Lire et Écrire Centre Mons Borinage
- ...

Il y a eu deux assemblées générales en 2010. L'une pour les « affaires ordinaires » au mois de juin, et l'autre, en novembre, pour une modification des statuts notamment sur la composition du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Réunions des directeurs wallons

La réunion des directeurs wallons (RDW) regroupe les 8 directions des Régionales Lire et Écrire en Région wallonne ainsi que la direction de la coordination wallonne. Ponctuellement, certains travailleurs concernés par les thématiques abordées sont invités.

Le RDW a pour mission :

- d'opérationnaliser les décisions du conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie
- de construire des propositions pour le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie
- d'assurer le fonctionnement des Régionales wallonnes en cohérence avec la ligne politique et pédagogique globale de Lire et Écrire
- d'évaluer son action et d'en rendre compte au conseil d'administration.

Le RDW se réunit deux fois par mois, une demi-journée, dans les locaux de la coordination wallonne.

Il y a eu seize réunions des directeurs wallons en 2010. Voici les principaux sujets abordés :

- les rencontres avec les parlementaires wallons
- l'organisation de la collecte de données et la réflexion sur la création d'une base de données commune
- la négociation d'une convention intercabinet pour l'alphabétisation en Région wallonne
- l'auto-évaluation de la sensibilisation
- la reconduction des agréments OISP
- le suivi des travaux de l'Interfédération des EFT/OISP
- les plans de cohésion sociale
- les comptes et budgets
- la répartition des moyens coordonnés entre les huit Régionales.

Bureau

Le Bureau de Lire et Écrire en Wallonie s'est réuni dix fois durant l'année 2010.

Groupes de travail

Des groupes de travail (GT) se poursuivent et se mettent sur pied selon les besoins de mise en œuvre des projets communs comme :

- le GT Alpha travailleurs
- le GT Dispositifs territoriaux
- le GT Base de données commune
- le GT Rapport d'activités Conventions Région wallonne
- le GT Canevas quantitatif des données 2009

Mais également, de façon plus permanente, le GT administratif et financier.

Le groupe de travail administratif & financier regroupe les responsables administratifs et financiers des Régionales wallonnes, de la coordination wallonne, de Lire et Écrire Communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles. Ce GT, piloté par la coordination wallonne qui dans ce cadre porte une mission dite « pour compte de tous », a travaillé sur la cohérence et l'harmonisation des pratiques administratives et financières au sein du mouvement Lire et Écrire.

L'objectif poursuivi est de garantir les obligations administratives et financières mutuelles en fonction de l'évolution des contextes, du cadre administratif et financier en articulation avec les lignes directrices et les contraintes des pouvoirs publics.

Le GT administratif et financier s'est réuni sept fois en 2010 et a abordé les principaux thèmes suivants :

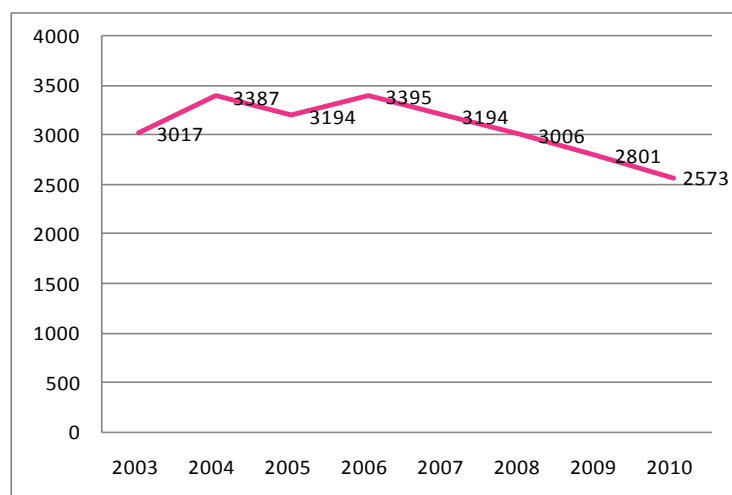
- justification financière des dossiers de subvention et utilisation des clés de répartition (harmonisation des clés utilisées)
- mise en place et harmonisation d'outils dans le cadre de la justification (canevas coordonnés)
- utilisation des PPB- parts publiques belges (s'assurer que tous les cofinancements en lien avec les actions sont bien intégrés dans les dossiers)
- pré justification 2010 (effectuer une pré justification au début du dernier trimestre de l'année afin d'anticiper les éventuels problèmes)
- canevas budget et contrôle budgétaire, réflexion sur l'harmonisation et l'automatisation de l'outil
- GT consacré aux outils de gestion financière (budget, plan de trésorerie, ligne de crédit coordonnée, contrôle budgétaire)
- GT commun avec le pôle projets consacré aux rapports qualitatifs, quantitatifs et financiers liés aux conventions coordonnées
- GT en collaboration avec Lire et Écrire Communauté française, dédié à l'Éducation permanente en vue de mieux appréhender les contraintes administratives et financières liées à la justification du dossier « EP ».

5. L'offre de formation en alphabétisation des Régionales wallonnes en chiffres

Nombre de stagiaires et heures de formation

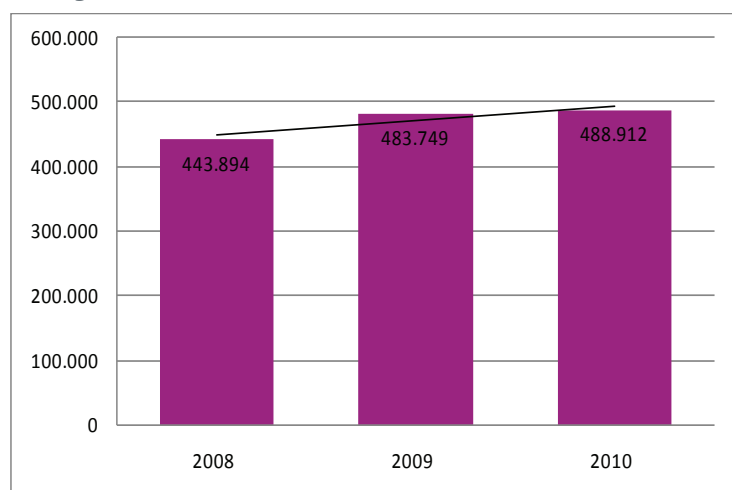
En 2010, les Régionales ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.573 stagiaires et réalisé 488.912 heures de formation.

Figure 1 : Évolution du nombre de stagiaires entre 2003 et 2010



Nous pouvons constater que le nombre de stagiaires est en constante diminution depuis 2006. Entre 2006 et 2010, les Régionales de Lire et Écrire enregistrent une baisse de 24,21% du nombre de stagiaires entrés en formation.

Figure 2 : Heures de formation réalisées entre 2008 et 2010



Depuis 2008, les heures de formation réalisées par les Régionales wallonnes sont en augmentation. Le taux d'accroissement est de 8,98% entre 2008 et 2009 et de 1,07% entre 2009 et 2010.

Bien que le nombre de personnes entrant en formation baisse, le nombre global d'heures de formation, quant à lui, augmente. Nous pouvons en déduire que, en moyenne, chaque apprenant enregistre un volume d'heures de formation plus élevé. Ces chiffres globaux cachent toutefois une réalité où ce sont essentiellement les apprenants qui s'inscrivent dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle qui voient leurs heures de formation augmenter (volume horaire hebdomadaire plus élevé) tandis que les apprenants en réaffiliation sociale enregistrent plutôt une stabilisation ou une baisse de leurs heures de formation en alphabétisation (faute de moyens spécifiques pour ce public).

Genre des stagiaires

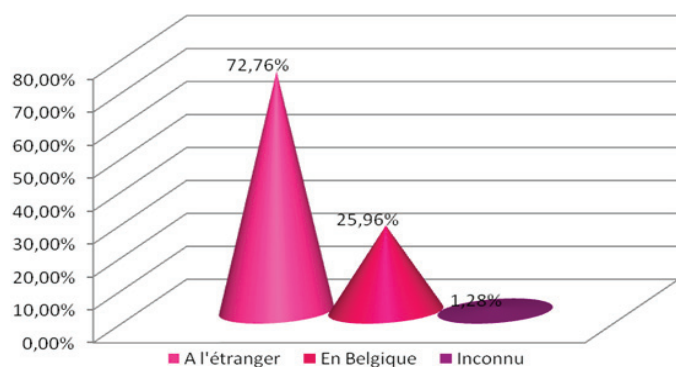
Au total, au cours de l'année 2010, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 2.573 apprenants dont 59% de femmes pour 41% d'hommes.

Tableau 1 : Genre des stagiaires - 2010

Régionales	Femme	Homme	Inconnu	Total général
Brabant wallon	220	130	2	352
Centre Mons Borinage	164	125		289
Charleroi sud Hainaut	153	91		244
Hainaut occidental	163	104		267
Liège-Huy-Waremme	243	134		377
Luxembourg	189	174		363
Namur	202	186		388
Verviers	184	109		293
Total général	1518	1053	2	2573

Scolarité des stagiaires

Figure 3 : Scolarité des stagiaires - 2010



Le graphique ci-dessus présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger).

26% des stagiaires ont été scolarisés en Belgique contre 73% des stagiaires à l'étranger.

Nombre d'heures de formation réalisées par convention

Tableau 2 : Heures de formation réalisées par source de financement - 2010

Source de financement	Brabant wallon	Centre Mons Borinage	Charleroi sud Hainaut	Hainaut occidental	Liège-Huy-Waremme	Luxembourg	Namur	Verviers	Total général
<i>Convention Inter-cabinet - volet action sociale</i>	3.207	1.313	1.791		1.631		2.056	1.820	11.818
<i>Plans de cohésion sociale</i>					4.136	195			4.331
<i>Convention cadre Forem</i>	29.336	27.954	3.172	27.331	50.376	12.601	27.091	23.734	201.595
<i>Décret OISP</i>	14.290	23.237	17.799	18.420	39.475	36.583	19.909	19.980	189.690
<i>Convention travailleurs - formations en entreprise</i>	609						901		1.510
<i>Convention travailleurs - formations classiques</i>	490	1.241	1.436	1.283	1.500	1.530	381	1.659	9.520
<i>Fonds sectoriel MR MRS</i>				14			60		74
<i>CNE 5</i>	3.373	3.693					1.679		8.745
<i>FIPI</i>							1.050	461	1.511
<i>Communauté française</i>	4.559	2.412		868	4.080			3.806	15.725
<i>Fonds social européen</i>					2.185			456	2.641
<i>Autres financements publics</i>			1.811			222	4.235	7.134	13.402
<i>Financements privés</i>					412		461		873
<i>Heures non-couvertes</i>	1.427			6.584		14.504	158	4.808	27.481
Total des heures 2010	57.289	59.849	26.008	54.500	103.796	65.634	57.981	63.855	488.912

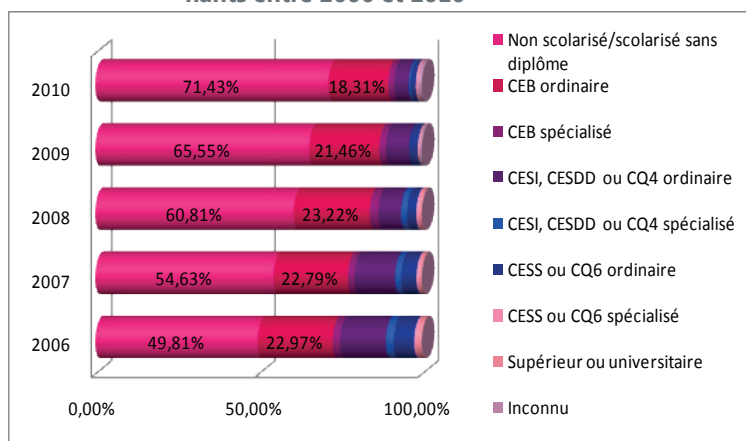
Niveau de diplôme des stagiaires

Tableau 3 : Niveau de diplôme des stagiaires - 2010

Niveau de diplôme	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H-W	Lux.	Nam.	Ver.	Total général
Non scolarisé/scolarisé sans diplôme	234	152	122	251	354	232	244	249	1.838
CEB ordinaire	44	70	56	11	12	113	122	43	471
CEB spécialisé	2	26	9	1	1	4	4		47
CESI, CESDD ou CQ4 ordinaire	21	31	26	3	6	13	13	1	114
CESI, CESDD ou CQ4 spécialisé	4		9	1	1	1			16
CESS ou CQ6 ordinaire	16	2	16		2		4		40
CESS ou CQ6 spécialisé		6	2		1				9
Supérieur ou universitaire	8		1						9
Inconnu	23	2	3				1		29
Total général	352	289	244	267	377	363	388	293	2.573

Une grande majorité des stagiaires à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 92% de l'ensemble des stagiaires. Par rapport à 2009, on peut constater une légère augmentation de ce public puisqu'en 2009 il représentait 89% du public total de Lire et Écrire.

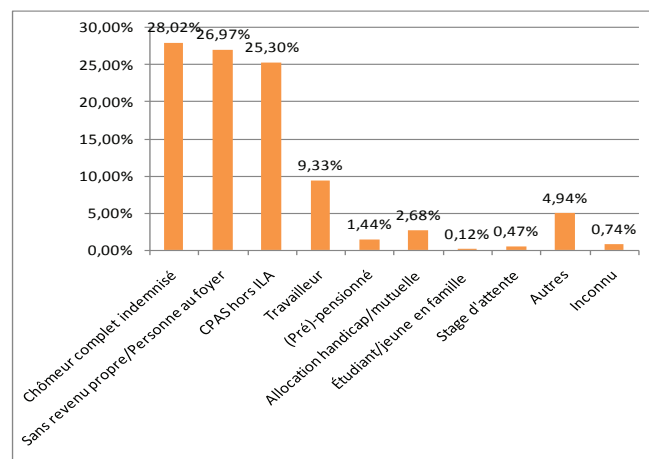
Figure 4 : Évolution du niveau de diplôme des apprenants entre 2006 et 2010



Entre 2006 et 2010, on peut noter que le taux de « non scolarisé/sans diplôme » est en constante augmentation. Cette augmentation traduit le recentrage de Lire et Écrire sur son public cible, à savoir les personnes les plus faiblement scolarisées. En effet, les apprenants ayant un diplôme supérieur ou équivalent au CESI, CESDD ou CQ4 ordinaire représentaient 25,01% en 2006 et ne sont plus que 7,31% en 2010. Le taux d'apprenants ayant le CEB reste globalement stable quoiqu'en légère baisse en 2010.

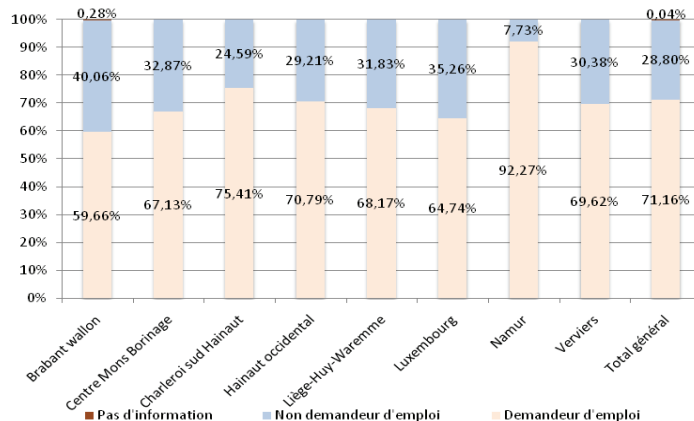
Statut socioprofessionnel

Figure 5 : Statut socioprofessionnel des apprenants - 2010



Le statut socioprofessionnel des stagiaires est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou personnes au foyer ainsi que de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 80% du public en formation à Lire et Écrire.

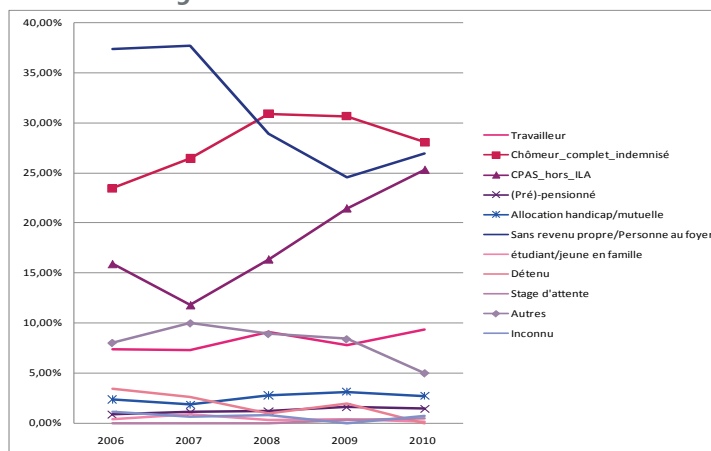
Figure 6 : Stagiaires demandeurs d'emploi - 2010



Les stagiaires sont principalement des demandeurs d'emploi (71%). Parmi les demandeurs d'emploi, 3,2% des apprenants ont le statut travailleur. On peut observer une variation entre les Régionales de 60% à 92% de demandeurs d'emploi. Globalement, ce taux de demandeurs d'emploi reste stable depuis 2006. Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Les données collectées auprès des Régionales montrent que les apprenants adressés par le Forem ne représentent que 3,81% des stagiaires (soit 98 sur 2.573 apprenants). Il s'agit là d'une portion faible des apprenants de Lire et Écrire. En outre, l'adressage n'a pas influencé le taux d'apprenants demandeurs d'emploi qui reste stable comme indiqué ci-dessus.

Figure 7 : Évolution du statut socioprofessionnel des stagiaires – 2006-2010

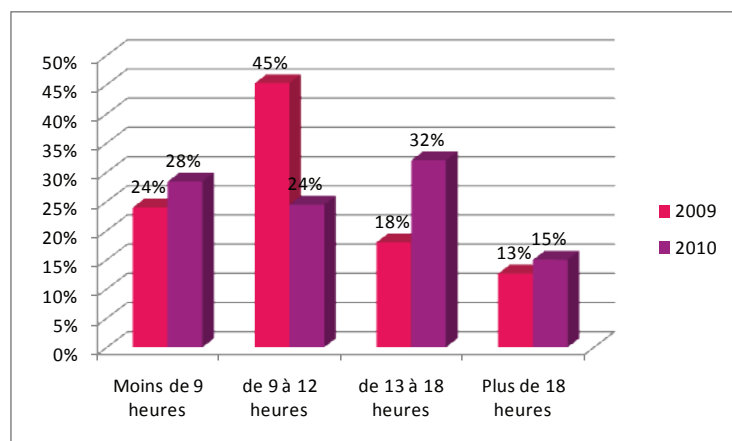


Entre 2006 et 2009, nous pouvons remarquer une chute importante des apprenants n'ayant pas de revenu propre. Cette diminution est compensée par l'augmentation des chômeurs complets indemnisés et des allocataires du CPAS. En 2010, la proportion de stagiaires sans revenu propre a tendance à augmenter tandis que celle des stagiaires chômeurs complets indemnisés baisse légèrement.

Les autres statuts socioprofessionnels montrent une relative stabilité depuis 2006.

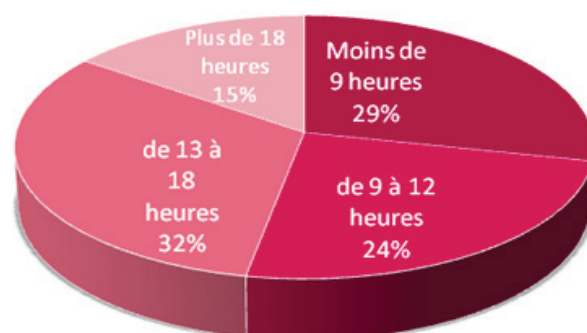
Modules de formation

Figure 8 : Pourcentage de stagiaires par module de formation – 2009 et 2010



En 2010, les apprenants suivant de 13 à 18 heures de formation par semaine (32%) sont en forte croissance par rapport à 2009 où ce type de module ne représentait que 18%. Nous pouvons constater également qu'entre 2009 et 2010, il y a eu une augmentation de 4% des apprenants suivant des modules à faible volume horaire. En outre, parmi les apprenants suivant des modules de plus de 18 heures par semaine, on enregistre une légère progression entre 2009 et 2010 soit une augmentation d'un peu plus de 2%. L'ensemble de ces variations à la hausse se sont faites par conséquent au détriment des modules de formation de 9 à 12 heures qui ont chuté de 21%.

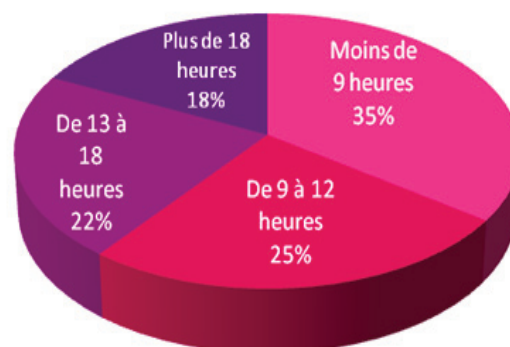
Figure 9 : Pourcentage des stagiaires par module de formation - 2010



En 2010, la plus grande partie des apprenants suivent des modules de 13 à 18 heures par semaine, soit 32%.

Soulignons également que 71% des apprenants suivent une formation de plus de 9 heures par semaine. Parmi ces 71%, 82% sont des demandeurs d'emploi. Ce taux élevé de demandeurs d'emploi parmi les stagiaires suivant une formation de plus de 9 heures par semaine peut s'expliquer en partie par les prescrits du décret OISP qui demandent un minimum de 9 heures de formation par semaine.

Figure 10 : Pourcentage des modules de formation selon la durée hebdomadaire de formation - 2010



En comparaison, la majorité des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine. À la lecture de ces deux figures, un paradoxe peut apparaître. Les modules de formation de 13 à 18 heures par semaine enregistrent le plus grand nombre d'apprenants alors qu'ils sont les moins nombreux à être organisés. Et inversement pour les modules de moins de 9 heures par semaine.

Cette tendance semble souligner que les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit regroupent moins de stagiaires. En effet, ceux-ci sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation.

Par contre, les modules de 13 à 18 heures ou plus concer-

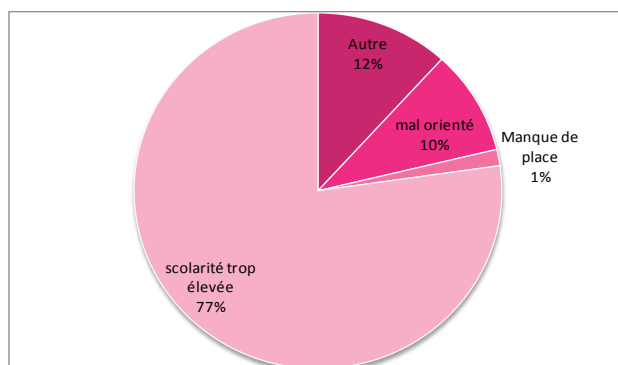
nant essentiellement un public demandeur d'emploi pour qui les formations sont davantage organisées en zones urbaines et périurbaines et, donc, ne rencontrent pas de difficultés pour constituer des groupes de formation de taille « normale » (12 à 15 apprenants par groupe).

Cette organisation est aussi à mettre en lien avec nos sources de financement, principalement liées à l'insertion socioprofessionnelle.

Stagiaires refusés

En 2010, les Régionales de Lire et Écrire ont refusé d'inscrire en formation 611 personnes.

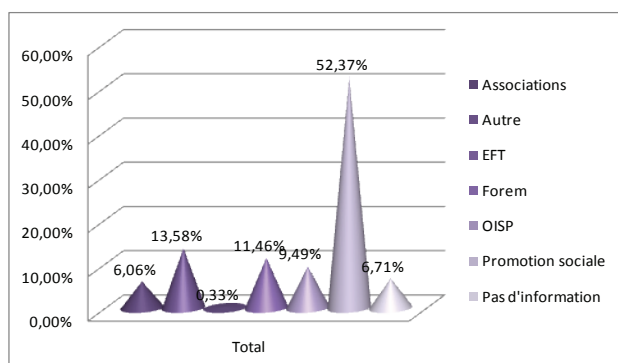
Figure 11 : Motifs du refus - 2010



La raison principale pour laquelle des personnes ont été refusées est une scolarité trop élevée. 10% ont été mal orientés. Pour 12% des personnes refusées, d'autres raisons ont été évoquées telles que le projet de la personne et l'offre de formation qui sont en non adéquation, projet de la personne s'orientant plus vers le FLE (français langue étrangère)...

Orientation des stagiaires

Figure 12 : Réorientation des stagiaires - 2010



Sur les 611 personnes refusées en 2010, 570 personnes ont pu être réorientées vers d'autres dispositifs dont plus de la moitié vers la Promotion sociale. Par rapport à 2009, on peut constater une plus grande réorientation vers le Forem ; on passe de 1,02% orienté vers le Forem en 2009 à 11,46% en 2010.

6. Perspectives 2011

Mission politique

Le lobby politique et la pression exercée par Lire et Écrire en Wallonie depuis ces dernières années porteront leurs fruits en 2011 par la conclusion d'une convention alpha avec la Région wallonne dite intercabin¹. Cette convention présente en effet plusieurs avancées significatives.

Elle sera, d'une part, pluriannuelle, 2011-2013, assurant ainsi aux huit Régionales et à la coordination wallonnes un financement plus important à plus long terme et, par conséquent, l'assurance d'une plus grande stabilité de leurs moyens pour les trois années à venir. Ce financement structurel est aussi renforcé pour les Régionales par le transfert de moyens venant de notre convention cadre annuelle avec le Forem vers le décret OISP. L'agrément des Régionales devrait alors plus que doubler.

D'autre part, cette convention permettra de renforcer et de développer l'offre de formation en faveur d'un public en réaffiliation sociale. L'une de nos revendications majeures semble donc être prise en compte par les pouvoirs publics même si un déséquilibre important reste maintenu et que l'offre de formation pour un public en insertion socioprofessionnelle prédomine toujours largement.

Enfin, cette convention verra le maintien d'une action vis-à-vis du public travailleurs en ciblant principalement le développement de collaborations avec les fonds sectoriels.

Un bémol important doit toutefois être souligné. Nous raisonnons dans le cadre d'une enveloppe budgétaire fermée (et même en décroissance par rapport aux années antérieures²) et, donc, toute augmentation de moyens pour un type d'action se fait au détriment d'autres actions... Les Régionales devront dès lors trouver un judicieux équilibre entre les divers objectifs qu'elles se sont donnés en matière de développement des actions d'alphabétisation sur leur territoire. L'enjeu vis-à-vis de la Région wallonne sera de faire reconnaître la diversité et les spécificités de chaque Régionale. Les Régionales seront aussi amenées à compléter leur budget en cherchant toujours plus de partenariats locaux tels que dans le cadre des Plans de cohésion sociale afin de s'assurer des moyens suffisants.

Autre enjeu essentiel lors de ces négociations, c'est de maintenir le point de vue de Lire et Écrire. Nous divergeons en effet des visions du cabinet ministériel de la formation professionnelle sous certains aspects. À côté de la vision très pragmatique et utilitariste que ce dernier prône, nous défendons une vision plus complexe des situations d'illettrisme, de leurs causes et conséquences. Pour nous, la réponse à la problématique de l'illettrisme ne se réduit pas à une simple équation « un problème - une solution ».

Un autre défi majeur pour 2011 sera de faire aboutir le projet des plateformes territoriales. Celui-ci nous est promis par les politiques depuis février 2008. Force est de constater que deux ans plus tard, aucune avancée n'a été enregistrée que du contraire puisque le projet tel qu'imaginé par la conférence interministérielle sur l'alpha est remis en question par le Ministre de la formation professionnelle ! Plus particulièrement, en Wallonie, la mise en place de ces plateformes sera liée à l'émergence des bassins de vie et pôles de synergie qui tardent de leur côté à être définis. Ce retard pénalise fortement la construction d'une politique territoriale pour l'alpha et le développement de partenariats territoriaux autour de la question de l'alphabétisation.

Dans le cadre de notre mandat au sein de l'Interfédération, l'année 2011 sera l'année où les résultats de l'évaluation du secteur des EFT/OISP seront connus et, surtout, discutés avec le Ministre de la formation professionnelle et son administration en vue d'apporter des modifications, probablement substantielles, au décret actuel. Là aussi, le grand défi sera de défendre le point de vue du secteur.

Soutien des Régionales

Lire et Écrire en Wallonie poursuivra ces diverses actions de soutien et d'accompagnement des Régionales dans différents domaines. Épinglons :

Mise en œuvre de recherches-actions en réponse à des questions méthodologiques posées par les Régionales et leurs équipes.

Accompagnement des Régionales dans leur participation à la définition ou l'approfondissement d'un plan d'action et d'un plan territorial pour l'alpha et la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme.

Développement d'une base de données commune performante, répondant aux besoins de gestion et d'analyse prospective des Régionales.

1 Convention qui réunit les cabinets ministériels de l'action sociale, de la formation professionnelle et de l'emploi.

2 Pertes de moyens en 2008 et 2009 liés au Plan stratégique transversal (PST3) qui n'ont pas été renouvelés sous le nouveau gouvernement wallon.

Mise en place d'un appui juridique : l'engagement d'une juriste à mi-temps devra permettre de répondre à un besoin de soutien en matière d'information juridique et sociale, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Poursuite du plan d'accompagnement administratif et financier initié en 2010 afin de soutenir les responsables de certaines Régionales. À terme, il y a une volonté de créer un vade-mecum administratif et financier qui servirait de support aux Régionales, notamment lors de nouveaux engagements.

Réalisation aussi d'un plan d'accompagnement des directions et, plus spécifiquement des nouvelles directions, en vue de soutenir celles-ci dans leur prise de fonction. Dans ce cadre, un vade-mecum reprenant l'historique des décisions et positions de Lire et Écrire ainsi qu'un « kit de démarrage » seront produits.

Mission de contrôle

Mise en place progressive de la mission de contrôle. Les enjeux de cette mission sont :

- le respect de la législation
- l'augmentation de la cohésion et de la cohérence du collectif
- l'amélioration de l'efficacité des Régionales au niveau de la gestion administrative et financière
- l'accroissement de la transparence
- la garantie de confiance entre les Régionales dans la perspective du maintien ou du renforcement des mécanismes de solidarité entre Régionales
- le renforcement de la crédibilité de Lire et Écrire auprès des pouvoirs subsidiant.

Coordination de projets

Suite à la réorganisation de l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie fin 2010, avec un renforcement de la mission politique confirmée comme mission prioritaire, notre mission de coordination de projets n'est plus rencontrée de façon adéquate avec les moyens dont dispose la coordination wallonne. Le conseil d'administration devra se prononcer rapidement sur cette question afin d'assurer la continuité des actions auprès des Régionales. En particulier, l'action alpha travailleurs où une expertise avait pu être développée en lien avec les partenaires sociaux et les fonds sectoriels, devra être renforcée au vu des nombreux enjeux que rencontre ce projet.

7. Annexes

Annexe 1 : Publications Lire et Écrire

Essor de l'Interfédé

En 2010, Lire et Écrire en Wallonie a assuré la coordination du comité de rédaction de l'Essor et a coordonné la publication de différents articles rédigés par Lire et Écrire.

Essor 51, premier trimestre 2010.

« Obtenir son Certificat d'études de base quand on est adulte, un projet utopique ? Pas si sûr », par Cécilia Locmant, responsable de projets Lire et Écrire en Communauté française.

Essor 52, deuxième trimestre 2010.

« Plan de cohésion sociale et soutien du travail social
« Comme chez nous » Charleroi », par Véronique Dupont directrice adjointe Lire et Écrire en Wallonie.

« Alphabétisation et cohésion sociale : Lire et Écrire Centre Mons Borinage », par Teresa Similia, Directrice adjointe Lire et Écrire Centre Mons Borinage.

« Nous on veut juste être « un petit grain de sable » dans la boîte de vitesse », par Véronique Dupont, directrice adjointe Lire et Écrire en Wallonie.

Essor 53, troisième trimestre 2010.

« Les stages en milieu professionnel chez FOREM Formation, des outils au service des stagiaires », par Véronique Dupont, directrice adjointe Lire et Écrire en Wallonie.

Essor 54, quatrième trimestre 2010.

« Porter la question de l'alphabétisation au sein d'une réflexion collective sur les compétences transversales », par Véronique Dupont, directrice adjointe Lire et Écrire en Wallonie sur base des propos de Sabine Denghien, coordina-

trice pédagogique Lire et Écrire Hainaut occidental.

« Cellules de reconversion et alphabétisation, un collectif de solidarité... », par Véronique Dupont, directrice adjointe Lire et Écrire en Wallonie.

Site Internet

Le site internet est régulièrement remis à jour afin d'actualiser les dossiers en cours sur les projets et missions de la coordination wallonne et la présentation de l'équipe.

Annexe 2 : Bilan et comptes de résultats 2010

Bilan

Actif	2010	2009	Passif	2010	2009
Immobilisés	12.228	13.933	Capitaux propres	101.256	88.263
Immobilisations corporelles	8.451	9.919	Réserve associative	36.727	36.727
			Bénéfice reporté	64.529	51.536
Immobilisations financières	3.777	4.014	Provisions	27.800	14.128
Actifs circulants	3.267.374	2.995.336	Dettes	3.150.546	2.906.878
Créances à un an au plus	3.215.023	2.807.892	Dettes à plus d'un an	4.220	4.093
Valeurs disponibles	35.807	149.820	Dettes à un an au plus	3.144.858	2.868.936
Comptes de régularisation	16.544	37.624	Comptes de régularisation	1.468	33.849
TOTAL	3.279.602€	3.009.269€	TOTAL	3.279.602€	3.009.269€

Comptes de résultats

Charges	2010	2009	Produits	2010	2009
Coût des ventes et des prestations	534.664	3.613.143	Ventes et prestations	569.485	3.683.389
Approvisionnements et marchandises	0	0	Chiffre d'affaires	30.100	33.008
Services et biens divers	120.755	137.895			
Rémunérations, charges sociales et pension	393.605	379.332	Cotisations, dons, legs et subsides ³	381.226	3.515.898
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	6.632	4.633	Autres produits d'exploitation	158.159	134.483
Provisions pour risques et charges	13.672	3.472	Produits financiers	1.256	1.835
Autres charges d'exploitation ⁴	0	3.087.811	Produits exceptionnels	190	1.195
Charges financières	22.835	37.259			
Charges exceptionnelles	439	62			
Bénéfice de l'exercice	12.993	35.955			
TOTAL	570.931€	3.686.419€	TOTAL	570.931€	3.686.419€

3 Par souci de lisibilité des comptes, depuis 2010, ce poste n'enregistre plus que les subventions propres à Lire et Écrire en Wallonie. Le montant à comparer pour 2009 est de 428.087 € [3.515.898 (total des subsides reçus) - 3.087.811 (total des subsides redistribués aux régionales)].

4 Depuis l'exercice 2010, les subsides coordonnés destinés aux régionales et transitant par Lire et Écrire en Wallonie ne sont plus comptabilisés en produits. Il n'y a dès lors plus d'autres charges d'exploitation en lien avec la redistribution des subsides.

Annexe 3 : Liste des membres du conseil d'administration au 31/12/2010

Représentants CA LEEW au 31/12/2010		
	Prénom	Nom
Lire et Écrire Brabant wallon	Etienne	Struyf
	Raphaël	Bagnarol
Lire et Écrire Centre Mons Borinage	Annick	Dieu
	Samuel	Thirion
Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut	Laurent	D'Altoé
	Évelyne	Lotte
Lire et Écrire Hainaut occidental	Daniel	Hubermont
	Dominique	Brasseur
Lire et Écrire Liège Huy Waremme	Jean	Lemaire
	Vincent	Grignard
Lire et Écrire Luxembourg	Rita	Stilmant
	Claudine	Marx
Lire et Écrire Namur	Sophie	Coudou
	Gwenaëlle	Verjans
Lire et Écrire Verviers	Michel	Bordignon
	Paul	Blanjean
Mouvements porteurs		
MOS⁵	Anne	Binet
MOC	Jean-Marie	Schreuer
Direction Lire et Écrire en Wallonie		
	Anne-Hélène	Lulling

Annexe 4 : Organisation de l'équipe

Mouvement du personnel à Lire et Écrire en Wallonie

Au cours de l'année 2010, la coordination wallonne a connu deux départs. Celui de Catherine Delbar, responsable de projets alpha travailleurs et de Véronique Dupont, directrice adjointe du pôle projets.

Il faut noter qu'au regard des missions et du plan d'action 2010 de la coordination wallonne, une réflexion a été menée au sein du conseil d'administration sur les missions prioritaires de LEEW et a conduit notamment à une évolution de la structure de l'équipe vers un organigramme autour de deux pôles : l'un toujours administratif et financier, l'autre aujourd'hui lié à la recherche et au développement venant directement en appui et renforcement de la mission politique identifiée par le CA comme prioritaire. Il a donc été prévu suite aux départs et à cette nouvelle organisation de faire un appel à candidatures pour un poste de direction adjointe du pôle recherche et développement.

Soulignons également qu'en mars 2010, la fonction de Nadine Van Laer a évolué d'expert administratif et financier vers la fonction de direction adjointe du pôle administratif et financier.

Organigramme Lire et Ecrire Wallonie au 31/12/2010

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Hainaut occidental, Lire et Écrire Liège Huy Waremmé, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Anne-Hélène Lulling (directrice de Lire et Écrire en Wallonie), Anne Binet, Anne Spitals et Annick Thyré pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Jean-Marie Schreuer, Virginie Delvaux et deux postes vacants pour le MOC et ses organisations constitutives.

Conseil d'administration :

Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Hainaut occidental, Lire et Écrire Liège Huy Waremmé, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Anne-Hélène Lulling (directrice de Lire et Écrire en Wallonie), Anne Binet pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Jean-Marie Schreuer pour le MOC et ses organisations constitutives.

Bureau :

Jean-Marie Schreuer, Anne Binet,
Dominique Brasseur, Etienne Struyf
et Anne-Hélène Lulling

PRÉSIDENCE :

Jean-Marie SCHREUER

Direction :

Anne-Hélène LULLING

Pôle Administratif et financier :

Nadine VAN LAER
Direction adjointe

Assistante administrative et financière :
Nathalie TOUPET

Assistant administratif et financier :
Arthur PINO

Secrétaire :
Huguette DEKEIREL

Conseiller juridique :
En cours d'engagement

Secrétaire de direction :
Thomas CHARLES

Responsable de projets :
Annick BOUCQUEY

Responsable de projets :
A pourvoir

Pôle Recherche & développement :

En cours d'engagement
Direction adjointe

Annexe 5 : Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2010

Nombre de travailleurs

Le nombre de personnes travaillant à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à la coordination au 31/12/2010 est de 180 travailleurs, soit 140,97 équivalents temps plein (ETP). À titre de comparaison, l'ensemble du mouvement Lire et Écrire rassemble 307 travailleurs soit 253,47 ETP.

Le graphique ci-dessous indique, depuis 2005, l'évolution du personnel en ETP dans chaque entité wallonne.

Figure 1 : Évolution des ETP dans les entités wallonnes

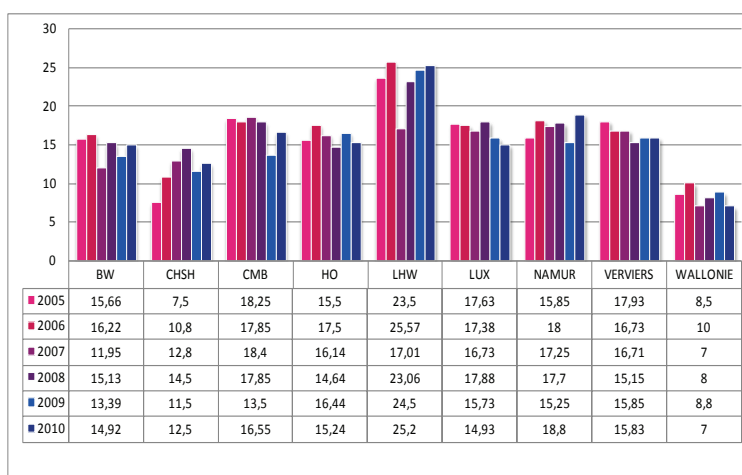
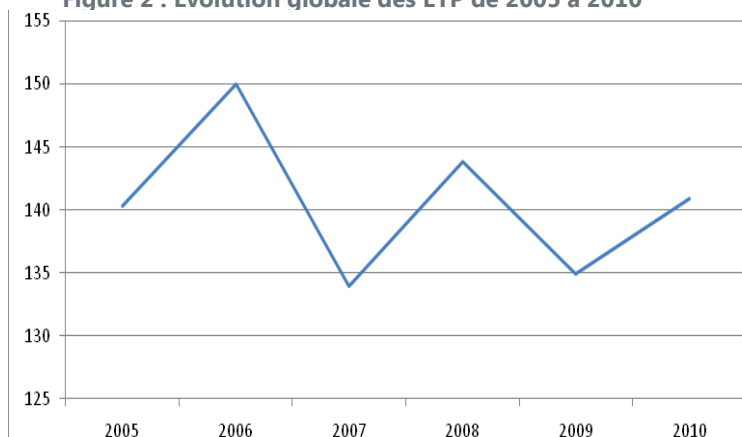


Figure 2 : Évolution globale des ETP de 2005 à 2010

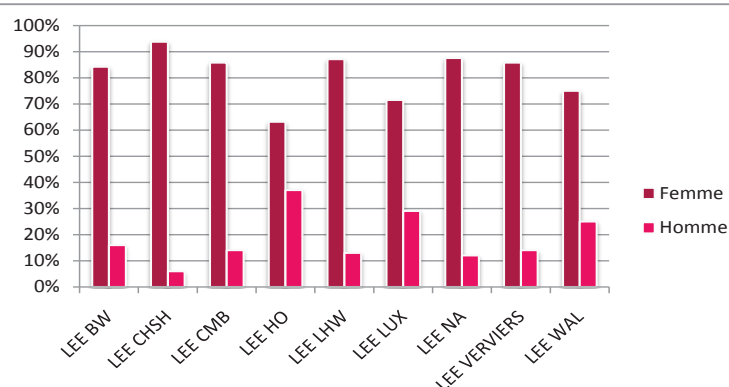


Caractéristiques des travailleurs

Genre

Nous pouvons constater une constance d'année en année pour la donnée relative à la proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon. En 2010, cette proportion s'est peu modifiée : 84% de femmes pour 16% d'hommes.

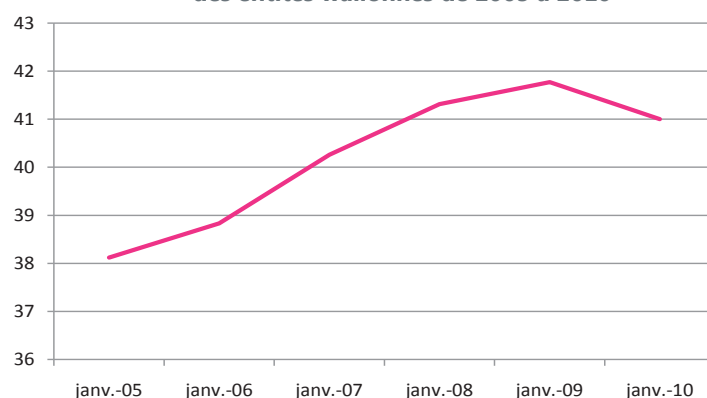
Figure 3 : Répartition du genre par entité wallonne en 2010



Âge

En 2010, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est de 41 ans. L'évolution sur les cinq dernières années indique une hausse constante de cet âge moyen, sauf une légère baisse en 2010.

Figure 4 : Évolution de l'âge moyen des travailleurs des entités wallonnes de 2005 à 2010



Plus précisément, le tableau ci-après illustre l'évolution depuis 2005, en pourcentage et par tranche d'âge, des travailleurs sur la Wallonie.

Nous pouvons constater, en 2010, que 36,7% des travailleurs âgés entre 35 et 44 ans représentent la part la plus importante, suivi de près de la tranche d'âge 45-54 ans (35%).

Figure 5 : Répartition par tranches d'âges

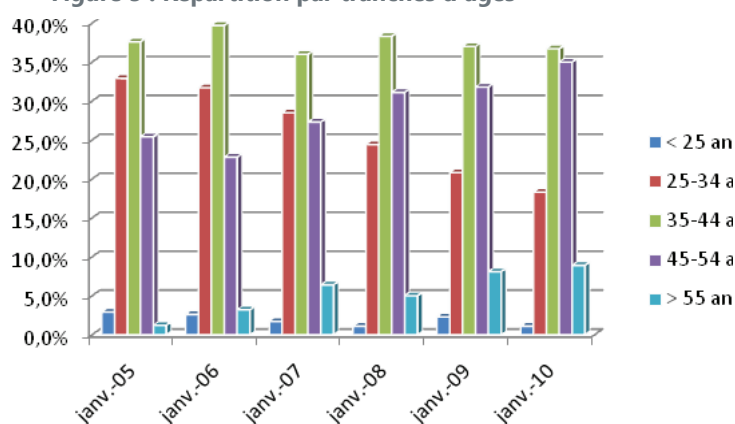
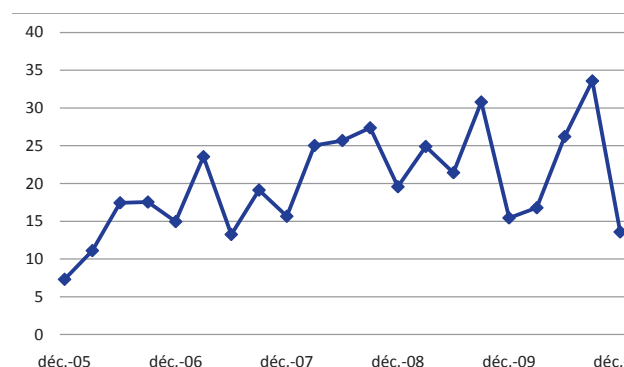


Figure 7 : Évolution du nombre de CCD entre 2005 et 2010

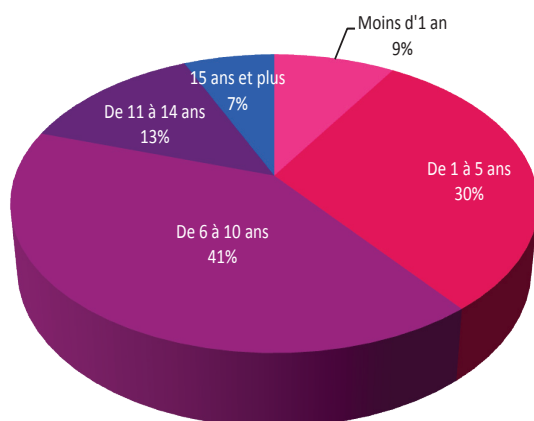


Soulignons que la conclusion de contrats à durée déterminée est aussi une réponse à des sources de financement instables qui ne permettent pas aux Régionales d'engager du personnel à durée indéterminée, d'autant plus que la conjoncture économique actuelle et les incertitudes qu'elle engendre, n'y encouragent pas.

Ancienneté à Lire et Écrire

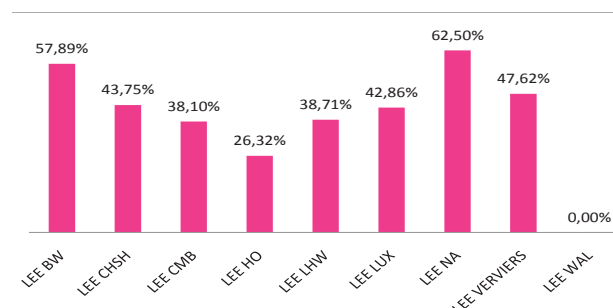
La majorité du personnel wallon travaille à Lire et Écrire depuis 6 ans ou plus.

Figure 6 : Ancienneté des travailleurs en 2010



Le travail à temps partiel

Figure 8 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par Régionale au 31/12/2010



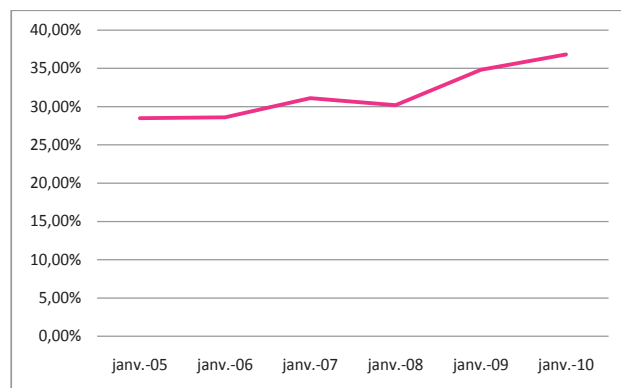
Deux Régionales (Lire et Écrire BW et Lire et Écrire Namur) enregistrent plus de 50% de leurs travailleurs à temps partiels. Les autres Régionales oscillent entre 38% et 47% sauf Lire et Écrire HO dont seulement un quart des travailleurs sont à temps partiels et LEEW qui n'occupe que des travailleurs qu'à temps plein.

Types de contrat

90,4 % du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée.

Ci-dessous, en comparant les années 2005 à 2010, on observe une fluctuation constante des contrats CDD avec une tendance à la hausse bien qu'une chute plus importante s'observe en décembre 2010. De façon générale, les variations en cours d'année et au 31 décembre s'expliquent par le non renouvellement de projets (financements) à durée déterminée (essentiellement des appels à projets) ou l'incertitude en fin d'année quant à leur reconduction.

Figure 9 : Évolution de 2005 à 2010 des travailleurs wallons engagés à temps partiel



Sur l'ensemble des neuf entités wallonnes de Lire et Écrire, les contrats à temps partiel sont en augmentation.

Fonction des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en quatre fonctions : la fonction de direction, la fonction de développement, la fonction de formation et la fonction administrative et financière. Le graphique ci-après met en évidence l'importance donnée à la fonction de formation.

Pour rappel, LEEW n'a pas de fonction de formation puisque la coordination wallonne ne mène pas d'action de première ligne. La sous représentation des fonctions de développement s'explique par le départ de deux personnes qui n'ont pas encore été remplacées au 31 décembre 2010.

Figure 10 : Fonction des travailleurs par entité wallonne au 31/12/2010

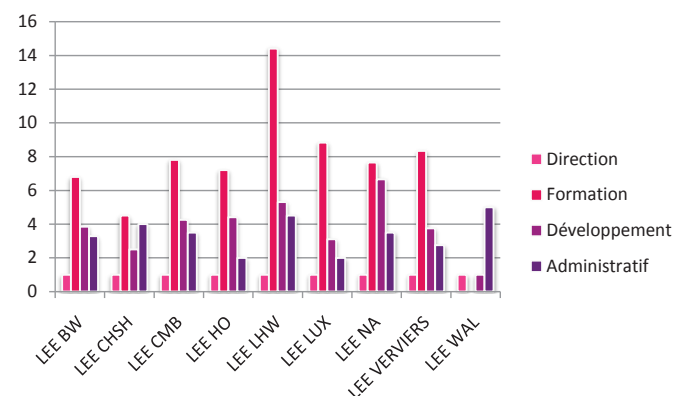
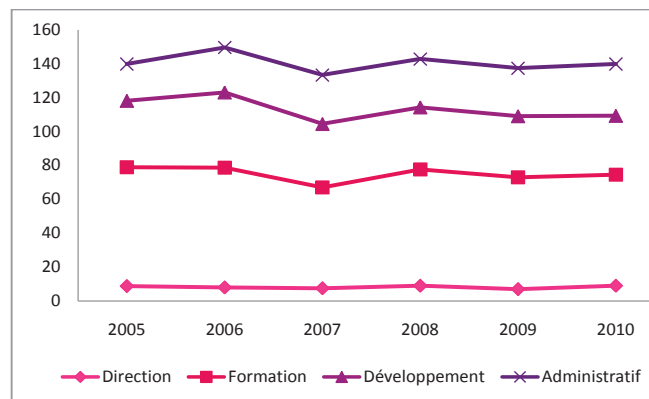


Figure 11 : Évolution de la répartition des fonctions depuis 2005



Cette évolution montre une grande stabilité des fonctions depuis 2005.

Avec le soutien de



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir



Wallonie